

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e)

Téléph. : CENTRAL 66-76

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e)

Téléph. : CENTRAL 99-83

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9^e)

Le Toupet du Cobourg jusqu'à la Victoire !

Il parlait de devenir roi de France

Grisé de grandeur et de boissons, lors de la proclamation de l'indépendance bulgare, le 6 octobre 1908, Ferdinand de Bulgarie, traître et renégat, avait révéilé à son entourage toutes ses pensées et toutes ses convoitises. La plus curieuse est certainement la prétention qu'il avait formulée à l'égard du Trône de France ; il se croyait le candidat le plus sérieux à la couronne de Saint-Louis.

Un membre influent du parti démocrate qui fut alors au pouvoir, m'avait confié le paroles du Cobourg à ce sujet :

« Je proclame l'indépendance (sic) de la Principauté et je l'éleve en Royaume. Ainsi, je traverse le plus difficile pour la consolidation de ma dynastie. Je laisse donc à mon fils aimé un État bien organisé, une couronne bien stable, pour que je puisse m'occuper tranquillement des grandes tâches que je suis appelé à remplir. Car, il ne faut pas l'oublier, je suis le petit-fils de Louis Philippe et, par conséquent, j'ai des droits au Trône de France que personne ne me contesterait. En effet, si la France doit quitter un jour le régime républicain, qui va-t-on élire comme roi ? Aucun des prétendants actuels ne possède l'expérience que j'ai pu acquérir pendant un quart de siècle heureux... Mes qualités ont été appréciées du monde entier et surtout de la France... Ainsi, j'ai la certitude absolue qu'on me préférera à tous les candidats sans expérience qui n'ont jamais régné et qui ne seront que nuisibles aux intérêts du pays. »

Donc Ferdinand, attestant l'incapacité des descendants du Roy, convoitait le Trône de France. Il venait souvent à Paris incognito ; il était accompagné ordinairement par l'ancien directeur des

chemins de fer bulgares, M. Unterberg, d'origine non bulgare. Ses agissements suspects, ses rencontres, ses entrevues et la distribution, à tort et à travers, de décorations bulgares à Paris, coïncidaient avec les paroles qu'il avait prononcées en 1908 au Monastère « Fréobrajensky », près de Tarnovo, où il prit la couronne de tsar.

A l'heure du châtiment, qui ne tardera pas, la France n'aura à invoquer pour lui aucune circonstance atténuante, quoique le fait seul d'avoir pensé au Trône de France soit un certificat de faiblesse mentale, sinon d'irresponsabilité.

Léon SAVADJIAN.

Dans Paris

LE FEU. — Le feu s'est déclaré cette nuit, rue de Lagny, 33, dans un hangar appartenant à la « Compagnie du gaz ». Débris d'ustensiles. Éclairés par les pompiers.

ACCIDENT. — Boulevard de la Villette, Antoine Pouillot, 66 ans, est renversé par une automobile qui le blesse assez sérieusement. Transporté à l'hôpital de Saint-Louis.

QUELLE EST CETTE FEMME ? — Une femme brune, âgée de 25 à 30 ans et qui ne portait sur elle aucun papier d'identité ni indication de domicile, est tombée sans connaissance ce soir, rue de Dunkerque. Elle a été transportée à Lariboisière.

DANS LES COMMISSARIATS. — Par arrêté du Préfet de police, en date du 17 novembre et ayant effet à dater du 1^{er} décembre 1915 M. Lassevel, Fernand, secrétaire du commissariat de police du quartier d'Amérique, est nommé secrétaire du quartier Saint-Merri, en remplacement de M. Devillars nommé commissaire de police de la répression des fraudes.

M. Lignères, secrétaire du commissariat de Montroux est nommé secrétaire du quartier d'Amérique.

M. Maugé, secrétaire du commissariat d'Ivry, est nommé sur sa demande secrétaire de Montreuil.

M. Péne, secrétaire suppléant est nommé secrétaire du commissariat d'Ivry.

L'Italie dans les Balkans

J'ai déjà appelé l'attention sur la nécessité qu'il y avait à instituer au plus tôt un Conseil de guerre des Alliés, ne se contentant pas seulement de des entrevues anglo-françaises, ce qui, je l'avoue, est cependant déjà un résultat, mais s'étendant à toutes les nations engagées dans la lutte contre le militarisme prussien.

Le premier avantage que procurerait cet échange immédiat de vues, serait une collaboration plus étroite de tous les États-majors.

Sans doute, ainsi que je le disais, serait-il intempestif, de la part de Joffre, par exemple, d'aller donner des ordres sur le front italien ou sur le front russe.

Toutefois, dans le Conseil des Alliés, certaines observations pourraient être faites qui, sans être des ordres, n'en seraient pas moins des suggestions intéressantes.

Une autre question qui aurait tout à gagner à être traitée dans un Conseil général et à être mise à exécution par une coopération de toutes les forces alliées disponibles, c'est la question d'Orient !

Croit-on, par exemple, que si le gouvernement italien avait pu, dès le début, prendre part à une discussion générale sur l'expédition des Dardanelles ; croit-on que si, en réponse aux objections qu'il aurait pu formuler, on lui avait exposé immédiatement tous les avantages que pourraient résulter de cette expédition, croit-on que l'Italie serait encore à se têter la poils au sujet de sa participation dans cette affaire ?

L'Italie ne peut pas ne pas combattre à nos côtés dans les Balkans. L'époque n'est pas si lointaine où il lui fallait se défendre contre la Turquie ; cette époque se représente. Fallait-elle à son devoir parce qu'elle n'est plus seule en cause, et que ses intérêts semblent moins gravement engagés ?

Non, c'est là une idée mesquine dont on ne peut soupçonner une de nos alliées. L'Italie n'a pas pris part à la lutte seulement pour reprendre Trente et Trieste.

Le but était encore plus grand, encore plus noble ; les paroles de ses poètes, de ses chefs, de son souverain sont là qui l'attestent. Et aujourd'hui que, pour la réalisation de ce but, il faut porter les coups plus loin, l'Italie ne reculera pas.

Mais pour cela, il faut qu'elle comprenne la nécessité de son intervention, de sa collaboration ; il faut qu'on lui en montre aussi l'efficacité. Il faut que la Serbie et le Monténégro appellent eux-mêmes à leur secours ; il faut que la Russie expose sa situation ; il faut que la France et l'Angleterre insistent de leur côté.

Et comment cela peut-il se faire si ce n'est dans ce Conseil de guerre des Alliés dont le besoin se fait chaque jour sentir de plus en plus.

Georges Bazile.

Sans la Grèce jusqu'à la Victoire !

Les projets de l'Entente et la campagne balkanique

Lausanne, 20 novembre. — Le comte Reventlow écrit dans la « Deutsche Tageszeitung », au sujet de l'attitude de la Grèce et de la Roumanie.

« Il n'est plus douteux que les gouvernements anglais, russe et français se sont mis d'accord pour former un puissant corps expéditionnaire dans les Balkans. Il existe, en Grèce et en Roumanie, de vives sympathies pour la France et l'on y craint la puissance anglaise. Les Alliés débarrasseraient-ils tant de troupes d'elles n'étaient pas certains de la coopération, ou tout au moins de la neutralité des deux pays ? »

« La Russie prépare une armée considérable sur la frontière roumaine. Malgré les assurances contraires données par le gouvernement de Bucarest, il se peut que ce même gouvernement laisse passer des troupes russes à travers la Roumanie, tout en protestant pour la forme ou en simulat une faible résistance.

« Le gouvernement allemand doit suivre avec attention la politique de ces deux pays. »

Lausanne, 20 novembre. — Suivant la « Gazette de Francfort », les troupes alliées prépareraient sur la côte d'Albanie une grande base d'opérations, en vue d'une campagne dans les Balkans.

La coopération italienne. — Milan, 19 novembre. — Le correspondant de Rome du « Secolo » dit que l'attitude adoptée par l'Italie dans les Balkans a été approuvée à l'unanimité par le cabinet et qu'il fera très prochainement une déclaration à ce sujet. Il est dit à présent certain que l'Italie et ses Alliés sont pleinement d'accord. La question est actuellement discutée entre l'état-major italien et les états-majors des Alliés.

Le correspondant spécial du « Daily News » télégraphie à son journal :

Rome, jeudi. — J'apprends de source sûre que l'on met la dernière main à des préparatifs nécessaires à l'intervention italienne et qu'avant longtemps on aura des preuves effectives de la coopération italienne en vue de venir en aide à la Serbie. Cette coopération sera probablement l'aide la plus efficace qui puisse lui être donnée actuellement.

D'autre part, on a bientôt la preuve que l'Italie ne fait pas de distinction entre l'Allemagne et l'Autriche quelle regard toutes deux comme ses ennemies, quoique l'Allemagne n'ait pas déclaré la guerre.

Je puis dire que l'Italie est destinée à jouer un rôle important dans la guerre, dans le développement futur de la guerre. Selon les informations de source diplomatique on n'attend pas une réponse à la démarche des Alliés à Athènes avant demain ou samedi, mais il est certain que les Alliés agiront immédiatement et qu'ils ne toléreront pas un tel retard.

Les messages par T. S. F. de Salonique sont très intéressants. La situation est critique en Serbie, mais quelle n'est pas désespérée, à la condition que les Alliés agissent avec énergie.

La Grèce et les Alliés

L'impression des ministres de France et M. Guillemin, ministre de France à Athènes, a fait la déclaration suivante au rédacteur du « Patria », organe officiel de la Grèce.

« En ce qui concerne l'Entente et la Grèce, nous déclarons que ces pourparlers n'ont pour objet de demander à la Grèce de sortir de sa neutralité. La Grèce a le droit de disposer de son gré de son sort et de son avenir. »

Les puissances alliées lui ont offert de participer à la victoire et à la récolte de ses fruits. La Grèce a refusé, les puissances alliées, qui ont huit ou dix millions de hommes sous les armes, remportent la victoire sans la Grèce.

La seule chose qu'elles ont demandée à la Grèce, c'est de conserver à sa neutralité le caractère bienveillant qu'elle a promis et de continuer à accorder les facilités spéciales qu'elle s'est engagée à leur donner.

Les puissances de l'Entente ne demandent pas mieux dans ces conditions, que d'aider la Grèce de toutes les manières, comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour.

Selon mon opinion, ajouta M. Guillemin, la situation se résume en ceci : que chacun soit fidèle à ses promesses, et toutes difficultés seront écartées.

Energique déclaration de M. Denys Cochin. — Athènes, 20 novembre. — M. Denys Cochin et M. Guillemin, ministre de France à Athènes, ont déclaré, dans des interviews, que la Grèce est libre d'adopter l'attitude qui lui convient, mais que, en aucun cas, elle ne saurait se soustraire à l'obligation d'observer une neutralité bienveillante à l'égard des Alliés et de leur accorder des facilités spéciales. (Information)

De quoi pensent nos ennemis. — Lausanne, 20 novembre. — La « Gazette de Francfort » craint que la visite de M. Kili-chian en Grèce ne provoque un revirement dans la politique du gouvernement d'Athènes.

En attendant, la situation des Serbes est toujours très grave.

En retraite. — Londres, 20 novembre. — On télégraphie d'Athènes au « Times » la date de jeudi : « La situation des Serbes reste précaire. »

« Le gros de l'armée serbe se trouve dans le Sandjak et dans le district de Katchak, où les envahisseurs sont toujours tenus en échec. »

Le « Berliner Tageblatt » écrit que le pour-suite des Serbes se fait très lentement, chaque mètre de terrain devant être pris à la balonnette. Le gouvernement serbe se prépare à transférer sa résidence au Montenegro, où beaucoup de vivres sont transportés.

Monastir capitulera. — Rome, 19 novembre. — Le correspondant de la « Tribune » à Salonique annonce que l'avant-garde des troupes bulgares est arrivée à Monastir, précédant trois colonnes ennemies qui s'avancent de trois directions différentes.

Le correspondant du « Secolo » à Monastir décrit comment Babouna fut abandonnée par les forces serbes, qui ne comprenant que deux régiments de la division de la Morava, commandée par le colonel Vassich, un millier d'hommes de la division de Dibra et environ 1.500 gendarmes. L'artillerie se composait de 70 pièces, ancien modèle de 70 millimètres.

Avant d'abandonner Babouna, par suite du manque de munitions, les Serbes rendirent leurs pièces inutilisables. Ensuite eut lieu le retraite de Prilop.

Dans ces conditions, la chute de Monastir peut être considérée comme imminente.

Deux lignes de retraite restent aux Serbes : par Resna et Ochridia l'ouest ou par les montagnes de Muricovo à l'est.

La Nation Tchèque

Elle met ses espérances dans les Alliés

Tous les peuples opprimés ont mis leurs espérances dans la République. C'est la France qui emporte la fortune de la liberté.

Comme les armées de la Révolution, les soldats de la troisième République ont reçu du monde civilisé la mission de faire triompher le Droit.

Parmi les peuples opprimés, il en est peu qui le soient aussi durement que les Tchèques.

La Bohême est la sœur de notre Alsace-Lorraine. Son kaiser, c'est l'empereur d'Autriche : François-Joseph au lieu de Guillaume II.

Mais, pas plus que les Alsaciens-Lorrains, les Tchèques n'ont capitulé. Et ils ont choisi, pour affirmer de nouveau leurs espérances immortelles, le moment où la Bête germanique semblait le plus près de tyranniser à jamais les peuples slaves.

Le Comité d'Action tchèque à l'étranger, composé de MM. Masaryk, député au Parlement de Vienne, et professeur à l'Université de Prague; Durich, député; le docteur Fischer, Kupka, Cermak et Sykora, formule dans un éloquent manifeste que nous communiquons la rédaction du journal « La Nation tchèque », les aspirations de ce peuple vraiment mûr pour la liberté :

« Les Tchèques, dit ce manifeste, ne pardonnent pas aux Habsbourg, après les avoir si longtemps ruinés et opprimés, d'avoir eu les complices d'une politique de fourberie et de sang. Halaclante sous la fermeté pression de l'Allemagne, la Bohême receta à ceux de ses fils qui ont réussi à passer la frontière et à s'échapper de la geôle de François-Joseph, le soin de la défendre vis-à-vis du monde civilisé, et de lui transmettre ses revendications. »

C'est en son nom que nous parlons. Le comité d'action a reçu des preuves multi-

ples de la confiance de la nation ; il est sûr de n'être pas déçu par elle.

« Plus de compromis, plus de demi-mesures. »

« Ce que nous revendiquons aujourd'hui, c'est un État tchécoslave complètement indépendant. »

« L'Autriche a cessé d'exister. Ecrasée par la Russie, vaincue par la Serbie, elle n'a trouvé d'autres ressources que d'accepter la suzeraineté de Berlin. Les Habsbourg ne sont plus que les vassaux de Hohenzollern. Les généraux du Kaiser commandent les armées autrichiennes. La chancellerie du Kaiser dicte ses volontés aux diplomates autrichiens ; les Allemands effacent le dernier vestige de notre indépendance ; notre langue disparaît de la vie publique. »

« François-Joseph n'a même pas attendu la fin des hostilités pour nous annoncer notre asservissement. L'humiliation suprême qu'il nous prépare, nous ne l'acceptons pas. L'Autriche a proclamé elle-même son abdication. — Cette abdication, nous en prenons acte. Mais les véritables héritiers, ce sont les peuples de la monarchie désorganisée, mais définitive... »

Et le manifeste se termine sur ces cris de foi et d'espérance :

« A la Russie, la grande nation slave, à l'Angleterre qui a, la première, établi les règles du gouvernement de la nation par la nation, à l'Italie de Cavour, de Mazzini et de Ferrero, à la France de la Révolution, la Bohême confie ses destinées. »

« Grâce aux Alliés, la Bohême indépendante et groupant autour d'elle tous ses fils sera, avec la Serbie définitivement libérée de la menace hongroise, un élément d'équilibre, une garantie de la paix universelle, un ouvrier utile dans le grand atelier de l'humanité. »

Les Tchèques ne seront pas déçus. Au jour de la victoire, justice leur sera rendue, malgré les manœuvres d'une poignée de réactionnaires austrophiles, comme de tous les ennemis de la Lumière et de la Liberté.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

On signale qu'il n'y a eu au cours de la nuit que des actions d'artillerie et quelques combats à la grenade en Artois aux bords du « Labyrinthe », en Artois aux Courtes-Chaussées, à Vauquois et en Lorraine près de Reillon.

Mort du Docteur Meslier

Un vieil ami, un vieux militant socialiste, le docteur Meslier, vient de mourir.

Il appartenait au Parti depuis sa jeunesse et avait été de l'ancien parti ouvrier socialiste-révolutionnaire.

Il avait pris une part active très grande dans la propagande sociale, et ses discours sur l'avenir de la race humaine seront rappelés par tous ceux qui l'ont entendu.

Il fut élu député dans la circonscription Clichy-Asnières-Saint-Ouen en 1902, et fut réélu en 1906 et en 1910.

Aux dernières élections, il déclina le renouvellement de son mandat.

Déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter, il ne se sentait plus la force de se produire comme il le voulait.

Il mourut à 47 ans. Au début de la guerre, il était parti comme médecin militaire et, ayant été blessé et fait prisonnier, il fut particulièrement maltraité par les Bavarois. Meslier était un brave homme. C'était aussi un grand orateur.

Un des plus beaux discours que prononça Meslier, ce fut à coup sûr la défense de Miguel Almeréyda dans le procès de l'Afrique Rouge.

Ce procès, que les bandits de l'Action française découvrent aujourd'hui avoir émis au banc des accusés, non seulement Miguel Almeréyda, mais aussi un grand ami de l'Action française, le sieur Urbain Gohier.

L'Action française se garde de rappeler cet épisode de la vie de son complice. Gohier, qui avait signé la fameuse affiche, fut bel et bien condamné à un an de prison.

Le discours que prononça Meslier fut, de l'avis même des professionnels les plus réservés, un des plus beaux morceaux d'éloquence qui soient.

Pour avoir des sous !

A la Chambre, le groupe des députés de la Seine, réuni hier sous la présidence de M. Groussier, a examiné la situation créée à Paris par la pénurie de la monnaie de billon. M. Paul Lavat a été chargé de poser, à l'une des prochaines séances de la Chambre, une question au ministre des finances sur les mesures à prendre pour enrayer la crise.

De son côté, notre collaborateur, M. Georges Lemarchand, conseiller municipal, a adressé la lettre suivante au préfet de police :

« Monsieur le Préfet, « J'ai l'honneur de vous informer de mon intention de vous questionner, à la prochaine séance du conseil municipal, sur les objets ci-après :

« 1^o Au sujet du refus catégorique opposé par certains employés des concessionnaires de transports de recevoir la monnaie divisionnaire d'argent et de billon ayant cours légal, et ceci en violation du paragraphe 11 de l'article 475 du code pénal ;

« 2^o Au sujet du refus de certains employés des mêmes services de recevoir un billet de 20 francs pour le paiement de plusieurs carnets de tickets ;

« 3^o Sur les mesures que vous comptez prendre en faveur de l'hygiène publique et pour faire respecter la loi relativement à l'emploi des timbres-poste comme monnaie divisionnaire. »

M. Cochin au Musée d'Athènes

Avant de quitter Athènes, M. Denys Cochin a visité le Musée Archéologique.

Pure politique, croyez-le bien, car M. Denys Cochin, sans faire fi de l'art grec, ne doit pas en être fou.

Le nouveau ministre d'Etat a une grande barbe, mais il est tout le contraire d'une vieille barbe.

Le grand bourgeois n'a rien d'un bourgeois.

Quand il s'agit des beaux arts comme de la philosophie, M. Denys Cochin a des goûts de jeune homme et des opinions quasi-révolutionnaires.

En philosophie, ce catholique n'accorde au « thomisme » officiel que le respect obligatoire. Ses préférences allaient à William James, à Neumann, à Henri Bergson. C'est un adepte de la philosophie nouvelle.

S'il n'était pas aussi riche et aussi généreux, s'il ne rendait pas au clergé d'inconcevables services politiques et privés, soyez persuadés qu'il aurait été persécuté comme moderniste sinon comme moderniste.

De même pour les arts.

M. Denys Cochin possède l'une des plus belles galeries de tableaux qui soient à Paris.

Mais quels sont les artistes dont il a groupé les œuvres ?

Des « pompieri » ?

Des « poncifs » ?

Des « académiques » ?

De tout ! De tout !

La peinture dont M. Denys Cochin raffole, c'est la peinture impressionniste.

Manet, Monet, Degas, Pissarro, voilà les artistes auxquels vont les préférences du député conservateur de la Madeleine.

La guerre est venue trop tôt. Sans elle, il eût certainement adhéré au « cubisme ». N'est-ce pas que ce grand bourgeois réactionnaire, et pour le moins réactionnaire, est plus avancé que beaucoup d'adolescents révolutionnaires ?

La Roumanie va se décider

Rome, 19 novembre. — Le roi de Roumanie a convoqué un conseil extraordinaire.

La couronne a spécialement organisé des conférences où des sénateurs, les Princes des provinces et des maires ont été entendus. On espère qu'elles éclaireront le roi sur la politique suivie jusqu'à présent par le Parlement.

Le Gibier fait son apparition

Oh ! si peu. Quelques faisans sur lesquels se sont jetés les gourmets et qui ont été vendus à des prix aussi dérisoires qu'inabordable.

En moyenne, de 50 à 55 francs les quatre faisans. Au détail, on s'arrachait les coqs à 15 et 20 francs, et les poules à 13 et 14 francs.

De ce fait, la baisse que l'on constata tous les ans sur la volaille au moment de l'ouverture de la chasse, ne s'est pas fait sentir et oies, canards, et pigeons ont maintenu leurs cours.

Cet état de choses va-t-il changer ? Peut-être si on pratique des battues dans les tirés de l'Etat où, en se multipliant à l'infini, les faisans constituent un péché mortel pour les agriculteurs voisins. M. Méline n'a-t-il pas déclaré à la tribune de la Chambre que, dans le seul arrondissement de Rambouillet, le nombre des faisans à abattre dépassait 50.000.

Je disais l'autre jour qu'en n'ouvrant pas la chasse en 1915, on avait obéi à un point de vue purement sentimental. Des battues vont être faites, par qui ? Par les privilégiés, les heureux du sort qui touchent de près ou de loin au grand officiel, c'est-à-dire par ceux mêmes qui, au mois d'août dernier, criaient bien fort qu'il serait vraiment honteux de brûler de la poudre autrement que contre les boches, tant que ceux-ci seront sur notre territoire.

Théoriquement, tout le gibier tué dans ces battues doit être vendu aux halles à la criée ou envoyé aux hôpitaux militaires pour y être consommé par quelques très rares blessés ou malades auxquels leur état permet l'usage de cet aliment généralement dangereux, même pour les convalescents.

Bast ! Si les malades ne mangent pas tout le gibier, le personnel pourra leur donner un coup de main, ou mieux un coup de dent.

Et sur place, sur le terrain des battues, croyez-vous qu'il ne se produira pas quelques fuites ? Pour éviter ce danger, je ne connais qu'un moyen : adjoindre à chaque tireur pour le surveiller un gendarme ou un garde.

Il me semble pourtant que la présence de ce gendarme ou de ce garde peut être plus utile actuellement ailleurs qu'au coin d'un bois.

Quant aux droits de chasse et au montant du prix des permis qui tombaient dans les caisses de l'Etat, on devrait bien s'en passer. Qu'importe... La France n'est-elle pas assez riche ?

On annonce, d'autre part, que dorénavant, les fromages vont être vendus à la criée. Pourquoi le gibier et les fromages seulement ? Si la criée donne dans ces cas particuliers de bons résultats, pourquoi ces résultats ne seraient-ils pas les mêmes s'il s'agit de la volaille, de la viande, des légumes ?... Mystère.

A partir de lundi, tout commerçant détaillant qui n'affichera pas visiblement les prix des denrées qu'il vend se verra dresser un procès-verbal. De ce fait, la vie va-t-elle devenir meilleure ? L'avenir nous le dira.

Charles BOURD.

Bourse de Paris

On enregistre encore un nombre appréciable de réalisations en vue de souscrire à l'emprunt national ; par suite, les cours fléchissent quelque peu, sauf le Rio, qui consolide son avance. Le fleuve 3 010, l'Extérieure, se tassent de nouveau.

Fonds d'Etat : Français 3 010, 64,75 ; 3 1/2 0/0, 90,85 — Extérieure, 84.

Actions diverses : Lyonnais, 990 — Crédit Foncier, 285 — Andalous, 304 — Monaco, 2.311 ; 115, 470 — Malacca, 118 — Malzozi, 467 — Toulon, 1.470.

Valeurs minières : Bakou, 1.194 — Columbia, 810 — Grosny priv., 1.930 — Rio, 1.530 — Tharsis, 141 — Orléans, 319 — Huelva, 456 — Balle, 439 — Modderfontein B, 163 — Chartered, 13 — De Beers ord., 300 — Jagerfontein, 76,50.

DERNIÈRE HEURE

Lausanne, 20 novembre. — Selon la « Deutsche Tageszeitung », il y a des raisons de croire que la Roumanie garderait la neutralité, si on lui donnait une indemnité suffisante.

Georges Bazile.

LA VIE DE PARIS

Le Film accompagné

C'est une idée qui paraît intéressante en cette époque où le cinéma obtient une si grande vogue. Donner un film artistique accompagné par l'une des œuvres musicales les plus réputées...

En l'honneur de Miss Gavell

La Ligue des Droits de l'Homme organise au bénéfice de la Croix-Rouge française, le dimanche 28 novembre, au Trocadéro, sous la présidence de M. Painlevé...

La plus-value ainsi réalisée est même très considérable. L'Etat s'interdit de la réduire par une conversion pendant quinze ans...

L'hygiène du soldat au front

Le poilu rentre au cantonnement, après son séjour dans les tranchées de première ligne. Quel est, à ce moment, son plus cher désir ? Non... Dormir. Non... Dormir ne vient qu'en second...

nos soldats. Mais les demandes affluent de tous les secteurs à la coordination des secours volontaires qui fait un nouvel appel au patriotisme du public.

CE SOIR :

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 63-07. Mayol chante chez lui ses dernières créations, avec sa troupe, 20 artistes ; toutes les Etolles de Paris.

MOULIN DE LA CHANSON (direction Emile Wolff, téléph. Gut. 40-40), à 9 heures : les chansonniers V. Hyspa, P. Marinier, Jean Boyer...

CINEMAS CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours à 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

REVOLUCINEMA, rue de la Douane, Tél. 234. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Actualité de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés) — Matinée à la tonnette (Réginald). Actualité militaire sensationnelle, la guerre sous-marine, la guerre nocturne, la guerre de tranchées.

Emprunt 5 0/0 de la Défense Nationale

La souscription sera ouverte le 25 novembre ; elle sera fermée le 15 décembre au plus tard.

Les souscripteurs doivent donc se préparer à effectuer leur versement pour ne pas risquer d'arriver trop tard.

Le taux de l'emprunt est de 5 0/0, mais comme le prix d'émission est de 88 0/0, il ressort ainsi à 5,68 ; mais ceux qui se libèrent en une seule fois, reçoivent une bonification de 0,15 c. par franc de rente, et le taux véritable ressort pour eux à 5,73 0/0.

Par son prix d'émission, l'emprunt donne aux souscripteurs la perspective d'un important bénéfice. Jusqu'ici, les cours des grands emprunts émis par la France se sont toujours élevés rapidement au-dessus de leur taux d'émission.

La plus-value ainsi réalisée est même très considérable. L'Etat s'interdit de la réduire par une conversion pendant quinze ans. Ces titres sont, en outre, exempts d'impôt. Le souscripteur jouira donc entièrement de tous les avantages que peut lui procurer ce placement.

Tous les facilités sont données pour souscrire. On souscrit non seulement en apportant des espèces ou des billets, mais aussi en remettant en paiement des Bons ou des Obligations de la Défense nationale, des titres de Rente 3 0/0 amortissable ou de Rente 3 0/0 perpétuelle.

On souscrit partout dans toute la France, chez les Trésoriers généraux, Receveurs des finances, Percepteurs, dans tous les bureaux de postes, dans les caisses d'épargne, à la Banque de France, dans toutes ses succursales et bureaux auxiliaires. On peut s'adresser aussi aux Chambres de commerce, aux agents de change, aux notaires, aux Banques, aux établissements de crédit, mutuels, syndicats professionnels.

A Paris, des guichets spéciaux ont été aménagés au Pavillon de Flore (Jardin des Tuileries), à la Caisse des Dépôts et Consignations, à la Recette centrale de la Seine (Place Vendôme, n° 16), à la Recette municipale (Hôtel de Ville).

Les payeurs aux armées recevront les souscriptions de nos soldats.

TOUS LES SPORTS

Le dimanche sportif Football-Association COUPES NATIONALES (U.S.F.S.A.). — A.S. Française contre Standard Athletic Club à 2 h. 15 au Chevaleret, 7, rue Molère, Ivry.

C.A. d'Enghien contre Real Athletic Club à 2 heures 30, route de Margency à Baubonne. Arrière Service Corps contre Galia Club à 2 h. 15 à Gennevilliers.

Légion St-Michel contre U.S. Paris-Lyon-Méditerranée à 2 heures 15, 88, rue Olivier-Serres.

C.A. Société Générale contre Paris Université Club à 2 heures 15, avenue Victor Hugo à Auteuil.

Racing Sports contre C.A. du W.V.A. à 2 heures 15 au pont des Coqueliers.

Cyclisme Les Audaux cyclistes. — L'Audaux Club Parisien organise pour demain une sortie à travers l'Hautil et la forêt de Meilly. Rendez-vous, Porte Maillot, gare de Ceinture, à 3 heures.

France Athlétique et Sportive. — Demain en forêt de St-Germain, deuxième « Balade d'hiver » organisée par la Société des Courses. Rendez-vous général à 9 heures 30 du matin à la Porte Dauphine.

Amical Club Popincourt. — Au Vel d'Hiv à 9 heures, course sur 600 mètres ; handicap. Entrée populaire, 1 fr.

Course à pied. — Athlétisme Marche Audaux Club Parisien. — Sortie pédestre sur Montmorency. Rendez-vous à 6 heures 45, métro Porte Clémenceur pour le départ. Retour par la Porte Champerrière.

Les Coupes de la F.S.A.P.F. — Demain à 10 heures, dans les bois de St-Gloud, se disputera la première épreuve des Coupes interclubs de cross-country de la F.S.A.P.F. Rendez-vous à 9 heures, maison Dumas, avenue du Palais à St-Gloud.

Cercle Pédestre de Montrouge. — Entraînement en trois groupes, sur 6 k. à la Croix de Berny. Rendez-vous à 8 heures 30, Porte d'Orléans (fontaine-à-pavot).

White Harriers — A Argenteuil. Rendez-vous à 8 heures, gare St-Lazare, salle des Passerelles.

A. Bontemps. Groupes et Syndicats Réunions de ce soir Syndicats

À 8 heures. — Comité fédéral de la C. G. T. (au siège). — Non gradés des Hôpitaux (au siège des Commissions, 2° étage, B. du T.). — Habitants (salle des Commissions, 4° étage, B. du T.).

À 9 heures 30. — Scripaires (au siège). — Comité intersyndical de Levallois-Perret (88, rue Cadet). — Travailleurs Municipaux (B. du T.). — Cheminots (B. du T.).

À 10 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 10 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 11 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 11 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 12 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 12 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 13 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 13 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 14 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 14 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 15 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 15 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 16 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 16 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 17 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 17 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 18 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 18 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 19 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 19 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 20 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 20 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 21 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 21 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 22 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 22 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 23 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 23 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 24 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 24 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 25 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 25 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 26 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 26 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 27 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 27 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

À 28 heures. — 17° Epineux (67, rue Potchot). À 28 heures 30. — 2° section (Chope de la Poste, rue Blanche-Marcel). — 5° section (rue Grégoire de Tours, 16). — 10° section (rue de l'Hôpital Saint-Louis, 5). — 11° section (35, rue de Charonne). — 12° section (Rue-Médecin, au siège). — 13° section (63, rue du Château des Rentiers). — 14° section (83, rue Marade). — 15° section (19, rue de Lussac). — 16° section (3, rue de Lussac). — 17° section (19, rue de Lussac).

hat 20, rue Réveillé). — 19°, Pont de Plandre (salle Lacourbe, rue de l'Ourcq). — 20°, section (salle de la Belleville). — 21°, Belleville, St-Roch, 33). — 22°, Charonne (12, rue de la Réunion). — Alfortville (41, rue Louis-Bianco).

Accueil-Cochan (salle du P. L.). — Boulogne-Billancourt (123, boulevard de Strasbourg). — Courbevoie (8, rue de l'Hôtel de Ville). — Charenton-le-Pont (au local habituel). — La Garenne-Colombes (Rond-Point du Centre, bureau de tabac). — Les Lilas (15, rue du Gard-Chasse). — Levallois-Perret (23, rue des Frères Herbert). — Montrouge (198, boulevard de Strasbourg). — Nanterre (salle Pinot, Rond-Point de Merlan). — Puteaux (salle sous-Bois à la Mairie). — Saint-Maur (salle Saule). — Sannois (12, avenue d'Arbilly). — St-Denis (21 heures. — 7° section (17, rue de la Comédie). — 13° Jeunes (8, avenue Laumière). — Bagnollet (43, rue Hoche). — Bourg-la-Reine et Hay (salle de la Roche, rue Radon). — Nogent (salle Lecourbe). — Vincennes (11, rue des Laitières).

Locataires À 20 heures 00. — Vanves (au siège).

Réunions de demain dimanche Syndicats

À 9 heures. — Cuir et Peaux (107, rue de la Glacière). — Gordiniens (cous mes 37, rue des Abbesses). — Peintres (au siège). — Tapissiers (salle Bondy, B. du T.). — Brigueurs-Funilistes (salle au bas-côté de B. du T.). — Charpentiers (salle bureau 14, B. du T.). — Granitier (salle des Commissions, 1° étage, B. du T.). — Maçonnerie Pierre (bureau 19, B. du T.). — Sœurs de pierres (au siège). — Sœurs de pierre tendre (au siège). — Jeunes Surtoutistes (47, rue de Bercy). — Industries Electriques (salle des Commissions, 2° étage, B. du T.). — Moyens de transport (salle des commissions, 3° étage, B. du T.). — Produits chimiques (bureau 23, B. du T.).

À 14 heures. — Poisseliers-Nickoleurs (18, rue des Courbevois).

Parti Socialiste À 14 heures. — Rueil (33, rue du Vieux Pont). — Charenton (14, Grande Rue à Alfort). — St-Maurice, 14, Grande Rue à Alfort.

À 15 heures. — Comité de Jeunes du Canton de Argenteuil (à la Coopérative du Peuple). — 14 heures. — Bezons (salle Cresson).

Locataires À 9 heures 30. — Vanves (7, rue de la Mairie). À 10 heures. — 20° section (54, rue Ménilmontant). — Union fédérale (49, rue de Bretagne).

Divers À 14 heures 15. — Libre Pensée Socialiste (94, avenue de Suffren). À 15 heures. — La Gildie « Les Forgerons » (47, rue Edouard Belin).

COUVERTURES Laine et mérinos. Stock important. L. André, 4, rue du Sentier, Paris.

PETITES ANNONCES du Mercredi et du Samedi (tarif général : 1 franc la ligne)

ALIMENTATION CIDRE exquis, la pièce 22 litres, franco, Paris, 49 francs. R. Antoine, Le Mans (Sarthe).

CAFES grand commerce, versés ou torréfiés, franco par colis postaux. Demandes Tarif-Maurice Piquet, importateur au Havre.

CAFES TORRÉFIÉS. — 110, faubourg St-Denis, Paris.

MARIAGES Mme STELLE, 33, rue Pigalle, mariages toutes situations.

MARIAGES pour toutes sit. Mme Joubert, 55, r. des Pelles-Ecuries. Tél. : Bergère-44-41.

COURS ET LEÇONS TENOGRAPHIE-DACTYLO, 15, 10 fr. par mois 139, faub. St-Denis, gare Nord, Et. (10°).

LEÇONS de piano et de mandoline à domicile. Ecrire : Mme Deyme, 47, rue Berthollet, Paris.

DIVERS COMPTOIR CENTRAL DU FERRO-CERUIUM. L'entrepreneur des armées anglaises. Hôtel d'Orléans, 8 et 10, rue de la Harpe, 100 survant l'avenue. Réduction au kilo. Amadou extra, uni ou chiné, 5 fr. 50 les 100 mètres. Stock en magasin de pièces détachées pour bicyclettes en acier et autres détalées ou autres à prix très réduits. Bracelets d'identité et chaînes couteur 1 fr. 30 la dz. Glaces de poche inécessables métal anglais 3 fr. 50 la dz. Crayons encre 2 fr. 50 la dz. Rétracteurs, Bascors, Stylos, Montres-bracelets et nouveautés. Bagues des tranchées aluminium 10 fr. le mille. Marchandises reprises en cas de non-convenance ou expédition dans les 24 h. Paris. Proximité au front. Reg. off. service pour articles de classe. Gilbert, directeur, 16, r. St-Maur, Paris. Métro Bourse.

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES, artistiques et industriels. Développement et tirage. Travail rapide et soigné. Ecrire : Lemoine, 14, avenue des Gobellins, Paris.

TAILLEUR travail à façon. Transformations et réparations. Prix modérés. Delage, 28, rue Servandoni et 42 rue de Valenciennes.

TAILLEUR pour Dames. Travail à façon et sur mesure. Transformation de fourrures. Prix modérés. L. Doubrovsky, 23, rue Rodier.

MARTINI VERMOUTH DE TURIN La Meilleure

Les autres artistes. Mito de Meyer, Mériel, l'un Brésilien farouche et pétulant, l'autre, Anglais froid et flegmatique ; Mme Caselli, un peu lourde parmi toute cette nervosité ; H. Miller et M. Lavigne, et enfin Jane Danjou, sentillante comme un cabri et artiste comme elle sait l'être, doivent recueillir leur large part des rires qui fusent et cascaderont à la reprise d'« Hier de La Puce à l'oreille ».

Marcel Séran. ÉCHOS Théâtre Cluny. — Ce soir, samedi 30 novembre, à 8 h. 15, première (à ce théâtre) de « La Femme X... », pièce en 3 actes, d'A. Alexandre Bisson, avec Mlle Suzanne Monte dans le rôle de Jacqueline.

Courrier des Spectacles Opéra Comique. — Demain dimanche, matinée à 2 heures 30. Mmes Mlle Brunel, Mlle Fontaine, Jean Poirier, Ghanie et Mlle Sonia Pavloff. Soirée à 8 heures, reprise de « La Vie de Bohème », avec Mlle Edmée Favart, Tiphaine, Mlle Edmond Clément, Jean Poirier, Allard, Vauis, etc.

Jeudi 5 novembre, matinée à 1 heure 30. Werther (Mlle Brohy, Camis, MM. Darmel, Ghanie, Belhomme), Les Amoureux de Catherine (Mlle Tissier, Vauhier, MM. Féraud de St-Pol, Paulard) ; le spectacle se terminera par...

Mayol chante chez lui. — Aujourd'hui continuation des représentations du célèbre chanteur Mayol, et début de la nouvelle troupe ; Mmes Valroger, Mily, Germaine Hill-Bert, Jane Hill, Brugué, MM. Danvers, Castell, René Rouff, etc., etc. Demain matinée.

La Marseillaise, chantée par Mlle Marthe Chénal. Enlin, le 27 novembre, à 8 heures 15 reprise des représentations du samedi soir, avec La Tosca, interprétée par Mlle Marthe Chénal, MM. Fontaine, Jean Poirier, Belhomme, etc.).

Ce que recherche, ce que veut le Public. — En accourant en foule à la Porte Saint-Martin, en acclamant Cyrano de Bergerac, en ovationnant, dans un débordement d'enthousiasme, les interprètes : M. Le Bary, M. André Mequard, Louis Gauthier, André Calmettes, le public fait plus que manifester sa joie en présence d'un spectacle où de grands artistes, des décors superbes, une mise en scène luxueuse ont mis au service d'une pièce admirable, il affirme encore sa volonté de trouver l'œuvre dont la hauteur, l'émotion, la poésie, le lyrisme embellissent le plaisir qu'il vient chercher au théâtre.

AUX ÉCOUTES

Bourget et don Quichotte

Paul Bourget est né à Clermont-Ferrand. Sous prétexte que les Avergnans sont économes, il se donne le droit d'être avare, infiniment plus avare que les Israélites de la Légende, presque aussi cupides que Léon Daudet.

La prétention qu'il vient de formuler de faire payer 25 francs à M. Ernest Judet, qui, pour lui rendre service, avait cité quelques lignes de son dernier roman, n'a surpris aucun de ses amis.

Les traits de parcimonie de Bourget sont innombrables. Ce néo-réaliste est pique-assiette autant qu'il est gripe-sous.

Un dit, il s'installe chez Mme la comtesse de Noailles, en un château provincial. Il resta un jour, puis une semaine, puis une quinzaine.

Mme de Noailles en avait assez. — Savez-vous, maître, la différence qu'il y a entre vous et don Quichotte ? lui demanda-t-elle un soir, à brûle-pourpoint, dans un dîner.

Bourget balbutia, chercha, bailla, parla de sa « culture », de ses « principes ». — Voici, lui dit Mme de Noailles, le dérivant : « Don Quichotte prenait des auberges pour des châteaux, vous, maître, vous prenez les châteaux pour des auberges. » Bourget prit le train le lendemain.

Au milieu des ignobles insultes qui composent le troisième volume des Souvenirs de Léon Daudet, on est surpris de trouver un dialogue ébauché.

Celui que Daudet love, c'est Georges Hugo. Ce que c'est que d'être ferme et vigoureux : on inspire du respect.

Dans un hôpital... Une des infirmières, envoyée en Serbie, vient faire ses adieux à tous ses blessés.

Le soins est touchante, et l'attention de l'infirmière a produit une excellente impression, mais pourquoi cette fille qui terminait par cette fâcheuse phrase qui fit venir le rougissement sur certains visages et aussi quelque dépit ?

Il faut bien prior Dieu, parer sans l'aide de Dieu, croyez-vous, nous n'arriverons à rien.

Et ces braves filles pensaient à tout l'effort qu'elles avaient donné et à celui de leurs camarades tombés ou exposés comme elles ; tout cela en vain, parce que Dieu n'avait pas et voit au chapitre.

Elle finit, particulièrement « amoché » entre haut et bas, ajouta même : — Puisqu'il est si infatigable que ça, ce Dieu-là, pourquoi ne l'a-t-on envoyé se faire casser la gueule à notre place ?

Elle était dans la salle... Ça devient la mode pour nos artistes de venir se voir jouer.

Déjà les chanteurs grâce au phonographe pouvaient s'entendre chanter... même après leur mort — comme disait cet imbécile de Daudet.

Maintenant, grâce au cinématographe, les artistes peuvent assister eux-mêmes à leur représentation.

Mlle Nesterkowska se regarda évoluer légèrement tout le long d'un film en couleur, aux accompagnements de la « Schéhérazade » de Rimsky-Korsakov...

Quelques définitions extraites d'un vieux dictionnaire révolutionnaire : — C'est un être qui s'imagine tellement que Dieu auquel il croit est tellement orgueilleux qu'il ne lui accorderait pas les faveurs qu'il lui demande, s'il ne les lui demandait à genoux ; les yeux baissés et les mains jointes.

— C'est un système d'espionnage très ingénieux, grâce auquel l'Église est continuellement au courant de ce qui se passe dans les familles. — C'est que l'absolution ?

— C'est une prime d'encouragement au mal. — Dans la sainte religion catholique, on peut voler, voler, piller, incendier, assassiner, sans craindre de compromettre le salut de son âme. Il suffit de solliciter l'absolution des bons pères pour l'obtenir. Ensuite on peut recomm